



Bulletin Officiel

N°7248 Mercredi 27 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

AVIS AUX CLIENTS DE LA SOCIETE BEST INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATL 2024-2 3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 27/11/2024*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- AMEN ALLIANCE SICAV
- AMEN PREMIERE SICAV
- AMEN TRESOR SICAV
- SICAV AMEN

AVIS DES SOCIÉTÉS

**Avis aux Clients
de la société BEST INVEST
Intermédiaire en bourse**

La Société BEST INVEST, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance de ses clients qu'après information du Conseil du Marché Financier, elle a décidé la cessation de son activité d'intermédiation en bourse à la date du **31 décembre 2024**.

Tout client est invité à se présenter, au siège social de la société sis 45, Avenue du Japon, Immeuble Millenium, Bloc A 2^{ème} étage- 1073 Montplaisir afin de donner ses instructions concernant le sort de ses comptes (espèces et titres) ouverts sur les livres de la société et ce, **au plus tard le 25 décembre 2024**.

2024 - AS - 1246

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/01/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« ATL 2024-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **25/04/2024** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2024** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **06/11/2024** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	10,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2024-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **09/12/2024** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **27/01/2025**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/01/2025**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/01/2025**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/02/2025** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **09/12/2024** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2024 des mises en force qui s'élèvent à 370MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 58,1MD par des emprunts obligataires, 24,9MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2024-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/01/2025** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **27/01/2025** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un seul taux d'intérêt fixe de 10,35% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année et l'emprunt sera amorti en totalité le **27/01/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **27/01/2026**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **27/01/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,35%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations du présent emprunt.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,650 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **15 Octobre 2024** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 11/11/2024, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2024-2** » objet de la présente note d'opération

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est **émis par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2024-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2024-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2024-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/11/2024** sous le n°**24-1138** du document de référence « ATL 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **18/11/2024** sous le n°**24-007** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2025.

La note d'opération ainsi que le document de référence « ATL 2024 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2024 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/01/2025.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	123,143	123,164
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	172,164	172,196
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,825	-
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	154,564	154,593
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	147,092	147,117
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,927	151,957
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	140,264	140,286
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	57,085	57,095
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,996	42,005
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,779	142,806
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	125,140	125,140
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,755	124,778
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,991	21,995
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,778	152,809
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,460	146,481
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,963	13,965
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	211,763	211,802
18	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,521	119,542
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,416	124,433
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,320	17,323
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	110,026	110,049
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	105,184	105,209
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,326	2,329
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,745	75,763
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,487	157,706
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	114,478	114,714
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	131,128	131,148
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,235	166,771
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	622,800	624,056
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	134,827	134,951
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	206,063	206,261
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	115,257	115,482
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	161,015	161,151
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	190,893	191,268
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,571	174,949
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,551	28,625
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,296	107,761
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,184	1,185
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,227	1,229
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 678,127	2 679,395
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	246,811	249,140
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,498	3,488
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,091	3,082
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,352	49,439
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,502	1,503
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,345	1,347
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,365	1,366
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,191	18,167
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	13,117	13,097
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,492	18,423
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 719,163	5 718,247
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	104,429	-
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,417	1,416

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,645	113,662	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,488	101,503	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	109,220	109,242	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,469	106,484	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,451	107,473	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	112,152	112,169	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,932	107,952	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,939	104,958	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	109,154	109,172	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,548	109,568	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,556	107,547	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,500	107,520	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	106,147	106,167	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,850	109,866	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,790	105,807	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,589	102,599	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,908	109,925	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	105,324	-	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,991	115,009	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	107,195	107,214	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	112,278	112,296	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,793	107,817	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 077,560	1 077,762	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 701,673	10 703,984	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	105,148	105,172	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,552	110,690	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,759	106,915	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	64,375	64,374	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	119,398	119,612	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,921	17,934	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	346,470	346,975	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 451,768	2 452,018	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,454	69,638	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,460	55,564	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,741	-	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,078	11,080	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,757	17,803	
92 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,246	19,318	
93 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,693	16,751	
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,450	104,984	
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	91,024	90,932	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	94,657	94,585	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	113,210	113,159	
98 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	105,459	-	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,236	12,255	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	105,377	105,575	
101 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	83,884	84,114	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	97,951	97,945	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,644	127,798	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	161,362	160,684	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,110	161,426	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,406	221,132	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,376	203,423	
108 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,904	198,794	
109 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,117	30,074	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 505,020	11 490,999	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,591	104,625	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 623,230	5 614,445	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,476	11,458	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	177,968	178,492	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 403,742	12 394,605	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 181,817	11 225,554	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 817,607	10 818,432	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 328,125	11 314,018	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 879,286	10 879,398	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,161	11,186	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	111,605	111,385	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	128,317	129,134	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 110,863	1 111,207	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Régionale de Transport Jendouba », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800

68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002

30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190

68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109. Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-

					1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Wadi TRABELSI (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Mr. Ghazi HANTOUS (HLB GS Audit & Advisory).

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
		2024	2023	2023
ACTIFS				
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 800 009	1 800 009	1 800 009
MOINS : AMORTISSEMENT	A1'	1 796 185	1 788 720	1 792 478
		3 824	11 289	7 531
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	121 930 280	121 516 111	121 687 896
MOINS : AMORTISSEMENT	A2'	86 229 977	82 810 152	84 518 396
		35 700 302	38 705 959	37 169 501
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A3	46 968 051	46 969 791	46 968 051
MOINS : PROVISION	A3'	9 655 868	9 655 868	9 655 868
		37 312 183	37 313 923	37 312 183
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		73 016 309	76 031 171	74 489 214
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	A4	277 323	0	277 323
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		73 293 632	76 031 171	74 766 538
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
STOCKS	A5	29 244 235	33 058 921	37 179 419
MOINS : PROVISION	A5'	1 632 971	1 889 363	1 632 971
		27 611 264	31 169 558	35 546 449
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A6	32 683 176	28 987 695	24 896 461
MOINS : PROVISION	A6'	9 178 120	9 178 120	9 178 120
		23 505 056	19 809 575	15 718 341
AUTRES ACTIFS COURANTS	A7	19 128 635	21 592 077	22 933 643
MOINS : PROVISION		28 895	28 895	28 895
		19 099 740	21 563 182	22 904 748
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A8	4 203 499	7 461 498	4 783 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		74 419 559	80 003 813	78 952 688
TOTAL DES ACTIFS		147 713 192	156 034 983	153 719 226

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
		2024	2023	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CAPITAL SOCIAL	B	19 472 530	19 472 530	19 472 530
RESERVES	B	39 727 253	39 727 253	39 727 253
RESULTATS REPORTES	B	-220 900 449	-176 019 951	-176 019 951
AUTRES CAPITAUX PROPRES	B	39 666	93 503	66 585
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		161 660 999	116 726 665	116 753 583
RESULTAT AU		-20 178 988	-15 322 246	-44 880 498
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		-181 839 988	-132 048 911	-161 634 081
<u>PASSIFS</u>				
PASSIFS NON COURANTS				
EMPRUNT	P1	14 093 604	16 643 572	15 368 588
PROVISIONS	P2	7 735 894	4 877 605	6 638 725
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		21 829 498	21 521 177	22 007 313
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	214 502 619	201 074 972	206 764 447
AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	88 570 820	60 885 435	81 722 055
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P5	4 650 242	4 602 309	4 859 492
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		307 723 681	266 562 717	293 345 994
TOTAL DES PASSIFS		329 553 179	288 083 894	315 353 307
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		147 713 192	156 034 983	153 719 226

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
		2024	2023	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	R1	62 792 009	61 561 217	107 905 100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		62 792 009	61 561 217	107 905 100
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R2	4 115 409	985 312	5 338 479
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	R3	51 929 096	52 479 503	91 721 132
CHARGES DE PERSONNEL	R4	5 835 745	7 744 345	17 971 549
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R5	3 071 270	2 677 117	6 124 403
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R6	7 214 381	8 593 414	15 168 231
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		72 165 902	70 509 067	125 646 835
RESULTAT D'EXPLOITATION		-9 373 893	-8 947 850	-17 741 735
CHARGES FINANCIERES NETTES	R7	10 929 484	6 458 596	27 131 995
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEMENTS	R8	64 773	81 320	85 660
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R9	189 029	132 245	141 489
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R10	0	4	154
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-20 049 576	-15 192 885	-44 646 735
IMPOT SUR LES BENEFICES	R11	129 412	129 361	233 763
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-20 178 988	-15 322 246	-44 880 498
MODIFICATION COMPTABLE				
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE		-20 178 988	-15 322 246	-44 880 498

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	Au 30 Juin		AU 31 Décembre
	2024	2023	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	55 759 314,171	83 264 938,155	133 864 591,593
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(56 805 340,903)	(70 173 424,952)	(120 270 090,028)
Intérêts payés	(1 107 383,346)	(1 081 208,284)	(1 890 359,078)
Impôts et taxes payés à l'état	(718 786,351)	(13 783,571)	(1 378 381,587)
Autres flux d'exploitation	4 024 107,671	(2 884 670,268)	(4 776 522,505)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 151 911,242	9 111 851,080	5 549 238,395
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(501 195,602)	(160 644,227)	(573 730,702)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	161 010,000	10 000,000	64 799,999
Encaissements/Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	42 670,552	(10 260,000)	34 644,276
Encaissement de Dividendes	0,000	45 000,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(297 515,050)	(115 904,227)	(474 286,427)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	0,000	0,000	0,000
Encaissement provenant des emprunts	0,000	384 615,385	0,000
Remboursement des emprunts	(1 148 820,000)	(1 518 801,710)	(3 060 198,770)
Variation des mobilisations de créances	(285 227,795)	(12 142 969,902)	(8 918 923,372)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 434 047,795)	(13 277 156,227)	(11 979 122,142)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	166 236,400	110 900,133
Variation de trésorerie	(579 651,603)	(4 114 972,974)	(6 793 270,041)
Trésorerie au début de l'exercice	4 783 150,836	11 576 420,877	11 576 420,877
Trésorerie à la clôture	4 203 499,233	7 461 447,903	4 783 150,836

Notes aux états financiers

Période : du 1er janvier au 30 juin 2024

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; $\text{Na}_5 \text{P}_3 \text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique ($\text{H}_3 \text{PO}_4$) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de Juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est en entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidé par son Conseil d'Administration.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune
Siège social	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE	0001716L
Matricule fiscal	0001716L/A/M/000
Code en douane	121 508 M
N° d'employeur (CNSS)	50047/92
Président Directeur Général	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes	HLB GSAUDIT&ADVISORY Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

II. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2024 :

La production de Tri-Polyphosphate de Sodium (STPP ; $\text{Na}_5\text{P}_3\text{O}_{10}$) au 30 Juin 2024 s'est élevée à 10 960 tonnes contre 12 920 tonnes produites au 1er semestre 2023. Cette baisse de production est due, d'une part au manque d'acide phosphorique ayant conduit à l'arrêt de nos Usines et à la baisse de la demande de STPP de la part de nos clients d'autre part. En effet, cette situation d'instabilité des livraisons de l'acide phosphorique, dont souffre notre Société depuis plus de huit ans, a été à l'origine de l'abandon du STPP par la plupart de nos importants clients et de son remplacement par d'autres produits de substitution ayant des prix moins chers et plus stables. Cependant, et même si les prix de la principale matière première, l'acide phosphorique, ont enregistré une certaine stabilité par rapport à 2022 et 2023, les niveaux atteints restent assez hauts et les coûts de production demeurent importants et ne permettent pas de faire face à la concurrence russe et chinoise.

- Quant à l'Unité de production de MAP cristallisé soluble (12-61-0), elle n'a produit au premier semestre 2024 que 5 827 tonnes contre 1746 tonnes au premier semestre 2023 pour une capacité nominale de 25 000 tonnes par an et ce en raison de la politique de prix élevés pratiquée par le Groupe Chimique Tunisien pour la fourniture de l'ammoniac et de l'acide phosphorique. En effet, les prix pratiqués par le Groupe Chimique Tunisien rendent non compétitif le MAP soluble fabriqué par la Société Chimique ALKIMIA. C'est la raison pour laquelle l'Unité de MAP soluble a été à l'arrêt pour plus de 11 mois en 2023 et pour plus de trois (3) mois durant le premier semestre 2024.

- Ceci étant, la situation instable qu'elle traverse rend très difficile l'opération de sauvetage de la Société Chimique ALKIMIA qui pourtant a le mérite de valoriser un produit national en produisant des produits finis destinés à l'export vers l'Europe, les Etats Unis d'Amérique et la région MENA, sachant que le Plan de Sauvetage se base sur une garantie de disponibilité et de continuité de livraison par le Groupe Chimique Tunisien des deux matières premières nécessaires à des prix mieux étudiés pour assurer l'exploitation des usines de la Société.

- La Société a réalisé au 30.06.2024 un chiffre d'affaires de 62 792 009 DT contre 61 561 217 DT au 30.06.2023.

- La mise en œuvre de la première étape du plan de restructuration de la Société vient en fin d'être déclenchée avec la réalisation de l'augmentation de capital de la Société de 20 000 000 DT. En effet, les dernières souscriptions à cette augmentation ont été clôturées au mois de juin 2024 et la libération des premiers versements ont été effectuées. Rappelons que cette augmentation comporte une augmentation en numéraire de 12 000 000 DT et une augmentation par conversion de créances du Groupe Chimique à concurrence de 8 000 000 DT.

III. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

1. Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2. Immobilisations corporelles :

a) **Méthode de comptabilisation** : coût historique. Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, les frets, l'assurance...etc.

b) **Méthode d'amortissement** :

Constructions	5% l'an
Unité MAPc	5% l'an
Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
Matériel de transport	20% l'an
Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
Équipements de bureaux	10% l'an
Matériel pool	10% l'an
Matériel informatique	33,34% l'an

3. Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4. Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30 juin 2024.

5. Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30 juin 2024.

6. Les stocks :

- ☞ **Coût d'entrée** : Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
- ☞ **Valorisation à la date de clôture** : Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7. Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A. Les actifs :

A1 - A1' – Immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Logiciels au 31.12.n-1	1 800 009	1 800 009	1 800 009
Acquisitions	0	0	0
Amortissements et provision	-1 796 185	-1 788 720	-1 792 478
Immobilisations incorporelles nettes	3 824	11 289	7 531

A2 - A2' – Immobilisations Corporelles :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Terrain	2 281 624	2 281 624	2 281 624
Constructions	19 979 485	19 979 485	19 979 485
Matériels de Transport	1 106 074	1 529 006	1 231 406
Équipements, matériels et outillages	97 914 846	97 161 228	97 629 618
Immobilisations en cours	648 251	564 768	565 764
Amortissements	-86 229 977	-82 810 152	-84 518 396
Immobilisations corporelles nettes	35 700 302	38 705 959	37 169 501

Evolution des immobilisations :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Immobilisations brutes année précédente	121 687 896	121 442 245	121 442 245
Mise en rebut	0	0	0
Cession	-258 812	-30 480	-328 079
Acquisitions	501 196	104 346	573 731
Reclassements	0	0	0
Amortissements	-86 229 977	-82 810 152	-84 518 396
Immobilisations corporelles nettes	35 700 302	38 705 959	37 169 501

A3 - A3' – Immobilisations financières :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Participations à la F.I.G	20 000	20 000	20 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000	50 000
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868	9 535 868
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940	16 999 940
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000	20 000
Participation S.T.M.C.I	100 000	100 000	100 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	-50 000	-50 000	-50 000
Action Ste Amarrage Désamarrage	75 000	75 000	75 000
Prêts au personnel à plus d'un an	92 708	94 448	92 708
Cautionnements versés	1 624 588	1 624 588	1 624 588
Provisions	-9 655 868	-9 655 868	-9 655 868
Immobilisations financières nettes	37 312 183	37 313 923	37 312 183

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA Packaging

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 DT divisé en 1850 000 actions de 10 DT chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 DT, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Participation dans la société Les Salines de Tataouine

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhât Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhât Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2019, la Société Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de **3 078 921 DT** après trois exercices déficitaires (**1 581 861 DT** en 2018, **6.979 050 DT** en 2017 et **7 374 147 DT** en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

Par ailleurs, le business plan de la Société Salines de Tataouine, actualisé à la date de l'arrêté des états financiers, confirme encore que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre côté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

A4 – Autres actifs non courants :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Frais préliminaires	277 323	0	277 323
Total des charges a répartir	277 323	0	277 323

A5 - A5' – Stocks :

Les stocks au 30 juin 2024 sont constitués de :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Acide phosphorique	1 976 664	2 293 769	3 435 879
Ammoniac brut	164 948	294 549	280 785
Lessive de soude (NaOH)	416 030	1 141 993	1 316 799
Carbonate de sodium (Na2CO3)	124 110	349 375	33 596
Produits semi finis	1 283 124	2 660 994	5 154 430
STPP	15 453 284	12 012 435	16 001 034
MAP	546 818	2 503 414	340 123
Matières consommables	1 171 392	2 868 754	1 966 295
Fournitures consommables	6 451 442	6 414 082	6 477 124
Emballages	1 455 745	2 450 254	2 069 629
Produits résiduels	200 678	69 301	103 725
Provisions	-1 632 971	-1 889 363	-1 632 971
Total net	27 611 264	31 169 558	35 546 449

A6 - A6' – Clients et comptes rattachés :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Clients locaux	2 547 238	4 442 740	3 269 018
Clients étrangers	20 894 515	15 353 279	12 435 768
Clients douteux	19 138 032	19 138 032	19 138 032
Effets à recevoir	73 748	24 000	24 000
Provision	-9 178 120	-9 178 120	-9 178 120
Indemnisation Assurance	-9 970 357	-9 970 357	-9 970 357
Solde	23 505 056	19 809 575	15 718 341

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à **9 178 120 DT**, se détaillent comme suit :

- Une reprise sur provisions pour dépréciation des créances de **4 179 DT** a été constatée par la société en 2022.
- Au cours de 2021, une provision complémentaire de **137 005 DT** a été constatée par la société, ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement de quelques créances.

- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à **18 428 357 DT**.
- Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à **7 608 108 DT**.
- En 2019, une provision complémentaire de **386 843 DT** a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à **8 458 460 DT**. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.
- Des factures de vente sur le marché local pour **112 606 DT** non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de **474 228 DT**.

A7 – Autres actifs courants :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Diverses avances fournisseurs	3 000	3 000	3 000
Avances au personnel	190 901	358 390	31 486
Etat impôt et taxes à reporter	654 272	514 050	732 233
Produits à recevoir	2 843 243	4 501 771	1 747 116
Compte courant Les Salines de Tataouine	13 854 202	14 619 759	19 229 323
Compte courant ALKIMIA Packaging	616 617	18 357	616 617
Divers	911 801	1 576 751	573 868
Créance sur cession d'immob corporelle	54 600	0	0
Provisions	-28 895	-28 895	-28 895
Solde	19 099 740	21 563 182	22 904 748

A8 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Dépôts en banque	4 196 960	7 454 749	4 775 764
Placements OPCVM	50	50	50
Caisse	6 489	6 699	7 337
Solde	4 203 499	7 461 498	4 783 151

B. Capitaux propres et passifs :

Le tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2024 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2023	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	66 585	-176 019 951	-44 880 498	-161 634 081
Affectation résultat 2023 en résultats reportés	0	0	0	0		-44 880 498	44 880 498	0
Amortissement subventions	0	0	0	0	-26 919	0	0	-26 919
Résultat de la période close au 30.06.2024	0	0	0	0	0	0	-20 178 988	-20 178 988
Soldes au 30.06.2024	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	39 666	-220 900 449	-20 178 988	-181 839 988

Le résultat par action est de (10,363) DT au titre du premier semestre de 2024 contre (7,869) DT au titre du premier semestre 2023, calculés comme suit :

Exercice	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Résultat Net	-20 178 988	-15 322 246	-44 880 498
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	-10,363	-7,869	-23,048

P1 – Emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an » s'élevant à 14 093 604 DT au 30 juin 2024 contre 16 643 572 DT au 30 Juin 2023, se détaille comme suit :

Désignation	Montant du Crédit	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
CMT – BT	12 000 000	1 640 132	7 079 604
CMT – STB	11 479 000	1 295 000	7 014 000
TOTAL	23 479 000	2 935 132	14 093 604

P2 – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent 7 735 894 DT au 30 juin 2024.

P3 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Fournisseurs d'Exploitation-Tunisie	110 100 123	124 009 137	128 688 051
Fournisseurs d'Exploitation-Etranger	453 378	341 768	453 270
Fournisseurs d'Exploitation-Effet à payer	76 307 712	70 221 031	70 252 552
Four. Fact. non Parvenues	27 548 241	6 317 612	7 281 363
Réévaluation des comptes fournisseurs en devises	20 077	13 830	16 125
Frs Retenues de Garanties	73 087	171 594	73 087
Solde	214 502 619	201 074 972	206 764 447

P4 – Autres passifs courants :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Charges à payer	75 929 909	47 432 226	65 756 218
Etat impôts et taxes	945 273	816 270	1 425 725
CNSS	1 822 707	1 465 158	1 680 127
CNSS - Redressement à payer	530 541	865 619	698 080
Charges sociales provisionnées	7 738 879	8 837 872	8 736 328
Rémunérations dues au personnel	170 303	65 737	173 826
Autres	1 433 209	1 402 552	2 166 670
Avances reçues des clients	0	0	1 085 083
Solde	88 570 820	60 885 435	81 722 055

P5 – Autres passifs financiers :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Échéance à moins d'un an emprunt	2 935 132	2 934 583	2 808 968
Intérêts courus	211 918	111 646	304 774
Mobilisation des créances	1 410 372	1 528 446	1 695 600
Concours bancaires et autres passifs financiers	92 820	27 634	50 149
Solde	4 650 242	4 602 309	4 859 492

C. État de résultat :

R1 – Revenus :

Les revenus totalisent 62 792 009 DT au 30 juin 2024 61 561 217 DT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Vente de Produits Finis-Tunisie	2 387 490	5 058 373	7 629 311
Vente de Produits Finis-Etranger	60 155 385	55 116 179	96 620 527
Ventes de produits résiduels	249 134	1 386 665	3 655 262
Solde	62 792 009	61 561 217	107 905 100

R2 – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Stock début de période,	21 599 312	16 260 833	16 260 833
Stock fin de période.	17 483 903	17 246 145	21 599 312
Variation	4 115 409	-985 312	-5 338 479

R3 – Achats d'approvisionnements consommés :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Achats de matières premières	41 493 397	43 051 676	76 229 039
Achats fournitures, consommables, emballages	1 102 615	1 714 174	2 929 210
Achats non stockés d'énergie, eau et autres	5 449 262	4 391 467	8 883 408
Frais sur achats	64 046	35 595	160 214
Variation des stocks	3 819 776	3 286 591	3 519 261
Solde	51 929 096	52 479 503	91 721 132

R4– Charges de personnel :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Charges salariales	5 425 563	6 304 575	13 775 686
Charges sociales	1 113 947	1 685 832	3 757 178
Indemnité de départ en retraite	-359 287	-106 280	474 073
Autres charges du personnel	-344 478	-139 782	-35 389
Solde	5 835 745	7 744 345	17 971 549

R5 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Amort. Immobilisations Incorporelles	3 707	3 696	7 454
Amort. Immobilisations Corporelles	1 970 394	1 983 345	3 989 188
Provisions pour risques et charges	1 097 169	276 690	2 219 889
Provisions pour dépréciation stocks	0	247 325	-9 068
Provision pour Contrat déficitaire	0	166 061	-8 060
Reprise /Provisions pour dépréciation Titres	0	0	-75 000
Solde	3 071 270	2 677 117	6 124 403

R6 – Autres charges d'exploitation :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Fret et transport sur ventes	1 854 747	2 755 267	3 373 420
Frais d'assurances	890 732	2 103 021	2 304 692
Frais sur ventes	488 699	1 017 737	1 954 328
Autres charges	3 980 203	2 717 389	7 535 790
Solde	7 214 381	8 593 414	15 168 231

R7 – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se présentent ainsi :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Intérêts sur financement et autres dettes	-11 082 711	-6 342 030	-27 078 239
Pertes de change	-127 843	-758 950	-2 465 374
Gains de change	281 070	642 384	2 411 618
Solde	-10 929 484	-6 458 596	-27 131 995

R8 – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent ainsi :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Intérêts des placements et comptes	2 473	31 820	36 160
Produits des participations	62 300	49 500	49 500
Solde	64 773	81 320	85 660

R9 – Autres gains ordinaires :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Produits sur éléments non récurrents	0	1 524	1 524
Produits sur exercices antérieurs	0	18 803	18 803
Reprise de provisions pour dép titres	0	75 000	0
Plus-Values sur cession Immob.	161 010	10 000	64 800
Autres produits	28 019	26 919	56 362
Solde	189 029	132 245	141 489

R10 – Autres pertes ordinaires :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Charges sur éléments non récurrents	0	-4	-154
Solde	0	-4	-154

R11 – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à **129 412 DT** au 30 juin 2024.

D. Etat des flux de trésorerie :

Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent à 1 151 911 DT au 30 juin 2024 contre 9 111 851 DT au 30 juin 2023 et 5 549 238 DT au 31 décembre 2023, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 55 759 314 DT et des décaissements d'exploitation de 54 607 402 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Investissements de renouvellement	-501 196	-160 644	-573 731
Variation d'immobilisations Financières	42 671	-10 260	34 644
Cession d'immobilisation	161 010	10 000	64 800
Encaissement de Dividendes	0	45 000	0
Flux provenant des activités d'investissements	-297 515	-115 904	-474 286

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Encaissements provenant des emprunts	0	384 615	0
Remboursement emprunt bancaire	-1 148 820	-1 518 802	-3 060 199
Variation des mobilisations de créances	-285 228	-12 142 970	-8 918 923
Les flux provenant des activités de financement	-1 434 048	-13 277 156	-11 979 122

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Gains de change	0	166 236	110 900
Perte de change	0	0	0
Incidence des variations	0	166 236	110 900

Trésorerie au 30 Juin 2024 :

Au 30 juin 2024, la trésorerie s'élève à 4 203 499 DT contre 7 461 448 DT au 30 juin 2023 et 4 783 151 DT au 31 décembre 2023.

E. Engagements hors bilan :

Engagements reçus

Donneur d'ordre	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	101 212	101 212	101 212

Engagements émis

Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 10 000 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

Hypothèque immobilière en rang utile

La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

Nantissement en rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

Nantissement en premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

Bénéficiaire	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546	6 546
Caution en faveur de la douane	0	100 000	0
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000	5 000
Total	22 546	122 546	22 546

F. Transactions avec les Parties liées :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

Achat acide phosphorique : **33 370 533,945 DT**
Achat Ammoniac : **2 209 652,725 DT**

2 - Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

Primes d'assurance : 890 731,928 DT

3 - ALKIMIA-Packaging :

Achat de Carbonate de Sodium en vrac 5 913 209,796 DT

Frais communs 322 739,986 DT

4- Les Salines de Tataouine :

Cession d'énergie électrique 1 113 348,241 DT

Transport d'énergie électrique 43 193,074 DT

Frais communs 440 791,250 DT

G. Continuité d'exploitation :

La Société Chimique ALKIMIA a enregistré durant les cinq dernières années de lourdes pertes en raison principalement de la baisse de la demande du tripolyphosphate de sodium sur le Marché International et de la perte d'importants clients après les diverses déclarations de Cas de Force Majeure dues aux arrêts forcés des trois Unités de production en 2016, 2017, 2018 et 2019, par manque en acide phosphorique, principale matière première livrée par notre fournisseur unique le Groupe Chimique Tunisien.

A ce jour, la Société rencontre toujours de grandes difficultés pour s'approvisionner en acide phosphorique, en quantité suffisante auprès du Groupe Chimique Tunisien qui, selon sa stratégie, donne la priorité à l'export, mettant ainsi en difficultés les entreprises locales qui revalorisent cette matière première en fabriquant d'autres produits finis destinés à l'export. Cette situation s'est encore dégradée à la suite de l'arrêt forcé, depuis le mois d'Octobre 2021, de la nouvelle Unité de fabrication d'engrais soluble (MAP cristallisé) par la non-livraison par le Groupe Chimique Tunisien de l'ammoniac nécessaire, malgré ses engagements dans ce sens, maintes fois renouvelés. Rappelons que cette nouvelle Unité ayant coûté 35 millions de dinars, a été mise en service le 1er juin 2021 et que la qualité du MAPc fabriqué a connu un grand succès sur le Marché international.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2024 dégagent un résultat déficitaire de 20 178 988,362 DT et des fonds propres négatifs de 181 839 987,851 DT. L'augmentation du déficit par rapport au 30 juin 2023 s'explique notamment par des arrêts prolongés par manque d'acide phosphorique et par les prix trop chers de l'ammoniac facturé par le Groupe Chimique Tunisien et nécessaire pour la production de MAPc.

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 30 Juin 2024 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un Plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan actualisé en 2024 et non encore approuvé par le Conseil se base sur une diversification de la production et l'optimisation de la masse salariale. La mise en œuvre de ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de 40 000 tonnes de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.
- La réalisation du Projet de production de 160 000 tonnes de NPK par la reconversion de l'Unité U-1500.
- La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.
- La production de 50 000 tonnes de sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'unité U-600.
- La production de 30 000 tonnes d'acide purifié
- la production de 30 000 tonnes de MAP cristallisé par extension de l'ancienne unité.

La mise en œuvre de la première étape de ce plan a commencé avec la réalisation d'une première augmentation de capital de 20 000 000 DT en 2024 suite aux décisions des Assemblées Générales Extraordinaires de la Société, tenues le 29/12/2022 et le 25/01/2024 ce qui va permettre à la Société de lancer la réalisation du Projet de production des engrais NPK par la reconversion de l'Unité U-1500.

Notons enfin, que le Groupe Chimique Tunisien s'est engagé, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à encourager l'industrie locale, à donner la priorité de livraison aux industriels locaux et à facturer l'acide phosphorique à des prix plus étudiés. Cet engagement pris par le Groupe Chimique Tunisien, représentant le prérequis pour la réussite du Plan de sauvetage de la Société, rassure les actionnaires de la Société et les encourage à continuer à mettre en œuvre ledit plan qui donnerait des résultats très positifs dont :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires important qui atteindrait 700 MDT.
- L'amélioration de la rentabilité de la Société et la réalisation de résultats bénéficiaires importants.
- L'amélioration de la trésorerie de la Société et le paiement de la dette du Groupe Chimique Tunisien.

H. Évènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 13/11/ 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2024

Messieurs les actionnaires de la « société Chimique Alkimia SA »

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la Société Chimique Alkimia SA qui nous a été confiée, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société, arrêtés au 30 juin 2024, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **147 713 192 dinars** et un résultat net déficitaire de **20 178 988 dinars**.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles reconnues en Tunisie ainsi que les normes internationales d'audit. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'éclaircissement, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, ce qui ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Responsabilités en matière de préparation et de présentation des Etats Financiers Intermédiaires

La direction de la Société Chimique Alkimia SA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Chimique Alkimia SA au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention quant à l'incertitude significative liée à des événements susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite au niveau de la note « G-continuité d'exploitation ».

Paragraphe d'observation

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention par rapport à la note « A3 » présentant la situation de la participation de la « Société Chimique Alkimia SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine ».

Tunis, le 20 Novembre 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

AMEN ALLIANCE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN ALLIANCE SICAV** » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **65 812 613 Dinars**, un actif net de **65 630 676 dinars** et un bénéfice de la période de **997 239 dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN ALLIANCE SICAV** » comprenant le bilan au 30 septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN ALLIANCE SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observations

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois en actions OPCVM, obligations et bons de trésor assimilables représentent au 30 Septembre 2024, 80,52% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

En conséquence, les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent au 30 Septembre 2024, 18,97% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons votre attention sur la note 2.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode à adopter par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Le traitement comptable y afférent, à appliquer d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le commissaire aux comptes :

Jelil BOURAOUI

BILAN
Au 30/09/2024
(Exprimé en dinars)

		30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
ACTIF				
Portefeuille-titres		45 772 705	48 251 623	48 233 830
Actions et droits rattachés		-	-	-
Obligations de sociétés	3.1	11 868 495	16 083 766	14 991 100
Emprunt d'Etat	3.2	33 904 210	32 167 857	33 242 730
Titres OPCVM		-	-	-
Placements monétaires et disponibilités		19 704 065	9 542 687	11 277 113
Placements monétaires	3.3	7 216 761	-	-
Disponibilités	3.4	12 487 304	9 542 687	11 277 113
Créances d'exploitation	3.5	6 620	19 355	20 273
Autres actifs	3.6	329 223	-	-
TOTAL ACTIF		65 812 613	57 813 665	59 531 216
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.7	151 430	142 567	126 256
Autres Créditeurs divers	3.8	30 507	21 262	32 826
TOTAL PASSIF		181 937	163 829	159 082
Capital	3.9	62 514 950	55 249 045	56 122 503
Sommes Distribuables	3.10	3 115 726	2 400 791	3 249 630
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Résultat distribuable de la période		3 112 499	2 400 791	3 376 590
Régul résultat distribuable de la période		3 227	-	- 126 960
ACTIF NET		65 630 676	57 649 836	59 372 133
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		65 812 613	57 813 665	59 531 216

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT
Allant du 01/01/2024 au 30/09/2024
(Exprimé en dinars)

		Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	787 995	2 700 733	845 587	2 566 470	3 397 899
Dividendes/ Titres OPCVM		-	329 223	-	64 529	64 529
Revenues des obligations de sociétés		700 179	2 109 970	757 771	2 241 357	2 984 970
Revenues des emprunts d'Etat		87 816	261 540	87 816	260 584	348 400
Revenus des placements monétaires	4.2	406 164	1 028 891	243 080	647 891	757 255
Total des revenus de placements		1 194 159	3 729 624	1 088 667	3 214 361	4 155 154
Charges de gestion des placements	4.3	-180 159	-519 351	-170 648	-498 447	-649 107
Revenus Nets des placements		1 014 000	3 210 272	918 019	2 715 914	3 506 047
Autres charges d'exploitation	4.4	-39 741	-97 773	-33 182	-98 738	-129 456
RESULTAT D'EXPLOITATION		974 259	3 112 499	884 837	2 617 176	3 376 591
Régularisation du résultat d'exploitation		-507 819	3 227	-177 346	-216 385	-126 960
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		466 440	3 115 726	707 491	2 400 791	3 249 630
Régularisation du résultat d'exploitation(annulation)		507 819	-3 227	177 346	216 385	126 960
Variation des plus (ou moins) valuespotentielles sur titres		-6 601	-	-	-2 460	-2 460
Plus (ou moins) values réalisées surcession des titres		29 581	-266 593	10 480	-22 839	-17 816
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		997 239	2 845 906	895 317	2 591 877	3 356 314

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Allant du 01/01/2024 au 30/09/2024
(Exprimé en dinars)

	Du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	997 239	2 845 906	895 317	2 591 878	3 356 314
Résultat d'exploitation	974 259	3 112 499	884 837	2 617 177	3 376 591
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-6 601	-	-	-2 460	-2 460
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	29 581	-266 593	10 480	-22 839	-17 816
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-14 801 405	3 412 636	-3 750 682	-13 455 583	-12 497 722
Souscriptions	52 595 235	204 874 354	15 425 206	65 612 477	95 553 391
- Capital	47 985 736	189 256 914	14 115 825	60 866 011	87 697 632
- Régularisation des sommes non distribuables	2 550 105	10 433 763	815 539	3 544 113	5 099 787
- Régularisation des sommes distribuables	2 059 394	5 183 677	493 842	1 202 353	2 755 971
Rachat	-67 396 640	-201 461 718	-19 175 887	-79 068 060	-108 051 113
- Capital	-61 559 276	-186 030 362	-17 493 203	-73 378 518	-99 389 650
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 270 150	-10 250 905	-1 011 496	-4 270 804	-5 778 531
- Régularisation des sommes distribuables	-2 567 214	-5 180 451	-671 188	-1 418 738	-2 882 932
VARIATION DE L'ACTIF NET	-13 804 166	6 258 542	-2 855 365	-10 863 706	-9 141 408
ACTIF NET					
En début de période	79 434 842	59 372 133	60 505 201	68 513 542	68 513 542
En fin de période	65 630 676	65 630 676	57 649 836	57 649 836	59 372 133
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	620 459	477 516	500 533	582 767	582 767
En fin de période	504 969	504 969	470 130	470 130	477 516
VALEUR LIQUIDATIVE	129.696	129.969	122.625	122.625	124.335
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,040%	6,053%	5,723%	5,754%	5.758%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Septembre 2024

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société AMEN ALLIANCE SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 15 janvier 2020 à l'initiative de Amen Bank et a été ouverte au public le 17 février 2020. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

La gestion de la SICAV est assurée par la société AMEN INVEST. AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV. AMEN BANK se charge aussi de la distribution des titres de la SICAV.

La société AMEN ALLIANCE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 17 février 2020 au 31 décembre 2020.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 Septembre 2024.

2.3. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

2.7. Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.8. Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.9. Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3. NOTES SUR LE BILAN

PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2024 se détaille comme suit :

3.1. Obligations de sociétés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de Titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2024</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0003400405	AMEN BANK 2010 SUB	17 800	118 423	119 130	0,18%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	75 000	3 000 000	3 139 961	4,78%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	400 000	414 419	0,63%
TN0004700811	ATL 2020 -1A	10 000	400 000	431 609	0,66%
TN004700811	ATL 2020 -1AA	15 000	600 000	647 414	0,99%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	10 000	600 000	632 986	0,96%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	6 000	480 000	516 723	0,79%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	3 000	240 000	252 118	0,38%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	200 000	216 418	0,33%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1	8 000	320 000	342 153	0,52%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	5 000	300 000	300 526	0,46%
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2	15 000	1 500 000	1 603 830	2,44%
TNB�RFH96SL4	BIAT SUB 2022-1 CATB TX FIXE	6 300	378 000	386 699	0,59%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	7 000	420 000	439 488	0,67%
TN0002102143	TLF 2020-SUB	20 000	800 000	844 092	1,29%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	10 000	400 000	414 372	0,63%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021-SUB	5 000	300 000	321 785	0,49%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	400 000	430 251	0,66%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	5 000	400 000	414 521	0,63%
Total Obligations de Sociétés			<u>11 256 423</u>	<u>11 868 495</u>	<u>18,08%</u>

3.2. Emprunts d'Etat

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de Titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2024</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0008000606	BTA13042028	4 000	3 750 000	3 849 270	5,87%
EN000800606	BTA13042028A	2 500	2 327 500	2 389 544	3,64%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	50 000	5 000 000	5 088 723	7,75%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	50 000	5 000 000	5 034 718	7,67%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	50 000	5 000 000	5 306 798	8,09%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	50 000	5 000 000	5 192 142	7,91%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T- COMPL	6 000	600 000	623 057	0,95%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	24 600	2 460 000	2 514 446	3,83%
TNVFSFLG1FH4	EN 2022 CATC 4EME T TV	15 000	1 500 000	1 606 660	2,45%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000	524 139	0,80%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10 000	1 000 000	1 064 049	1,62%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	3 000	300 000	309 094	0,47%
TNPDPODY2398	EN 2024 CATC T3 TFIXE	10 000	400 000	401 570	0,61%
Total Emprunts d'Etat			<u>32 837 500</u>	<u>33 904 210</u>	<u>51,66%</u>

3.3. Placement Monétaires

- Pensions livrées

<u>Désignation</u>	<u>Banque</u>	<u>Nombre de jour</u>	<u>Taux</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
PL011024 TSB AA	TSB	137	9.22	3 999 911	4 140 257	6,29%
PL071024 TSB AA	TSB	98	9.22	1 799 739	1 842 080	2,80%
PL071024 BTE AA	BTE	116	9.32	1 200 295	1 234 424	1,88%
Total Pension Livrée				<u>6 999 945</u>	<u>7 216 761</u>	<u>10,97%</u>

PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

3.4. Disponibilités

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Sommes à l'encaissement	12 487 304	9 542 687	11 277 113
Total des disponibilités	<u>12 487 304</u>	<u>9 542 687</u>	<u>11 277 113</u>

CREANCES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2024 se détaille comme suit :

3.5. Créances d'exploitation

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêt couru/ compte rénumérée	6 620	19 355	20 273
Total des Créances d'exploitation	<u>6 620</u>	<u>19 335</u>	<u>20 273</u>

3.6. Autres actifs

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Dividendes à recevoir	329 223	-	-
Total des Autres actifs	<u>329 223</u>	-	-

PASSIF :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2024 se détaille comme suit :

3.7. Opérateurs créditeurs

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	13 991	12 443	11 506
Dépositaire	39 269	37 179	32 786
Distributeur	98 170	92 945	81 964
Total des opérateurs créditeurs	<u>151 430</u>	<u>142 567</u>	<u>126 256</u>

3.8. Autres créditeurs divers

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Provision charge à payer	7 618	14 600	27 481
Etat retenue à la source	16 285	-	-
Autres créditeurs (CMF)	4 977	4 978	4 602
Charges & produits en attente de régule	1 411	-	-
TCL	216	1 684	743
Total des autres créditeurs divers	<u>30 507</u>	<u>21 262</u>	<u>32 826</u>

ACTIF NET :**3.9. Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier 2024 au 30 Septembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2023	
Montant	56 122 503
Nombre de titres	477 516
Nombre d'actionnaires	94
Souscriptions réalisées	
Montant	189 256 914
Nombre de titres	1 610 286
Nombre d'actionnaires entrants	88
Rachats effectués	
Montant	-186 030 362
Nombre de titres	-1 582 833
Nombre d'actionnaires sortants	-26
Autres effets sur le capital	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-266 593
Régularisation des sommes non distribuables	573 952
Résultats antérieurs incorporés au capital (*)	3 249 630
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-391 095
Frais de négociation de titre	-
Capital au 30 Septembre 2024	
Montant en nominal	62 514 950
Nombre de titres	504 969
Nombre d'actionnaires	156

(*) Les sommes distribuables de l'exercice antérieur ont été distribuées suivant la décision de l'assemblée Générale ordinaire du 28 Avril 2023, affectant ces sommes au niveau du poste capital.

3.10. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30 Septembre 2024 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat Distribuable de la période	3 112 499	2 617 176	3 376 590
Régularisations du résultat distribuable de la période	3 227	-216 385	-126 960
Total des sommes distribuables	<u>3 115 726</u>	<u>2 400 791</u>	<u>3 249 630</u>

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Dividendes/Titres OPCVM	-	329 223	-	64 529	64 529
Revenus des obligations des sociétés	700 179	2 109 969	757 771	2 241 357	2 984 970
Revenus des emprunts d'Etat (BTA)	87 816	261 541	87 816	260 583	348 400
Total des Revenus du portefeuille titres	<u>787 995</u>	<u>2 700 733</u>	<u>845 587</u>	<u>2 566 469</u>	<u>3 397 899</u>

4.2. Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Autres Produit d'exploitation	-	150	-	-	-
Revenus du compte rémunéré	9 334	10 483	8 832	26 725	35 557
Revenus des certificats de dépôt	9 255	34 081	140 390	279 156	331 996
Revenus des pensions livrées	387 575	984 177	93 858	342 010	389 702
Total des Revenus des placements monétaires	<u>406 164</u>	<u>1 028 891</u>	<u>243 080</u>	<u>647 891</u>	<u>757 255</u>

4.3. Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Rémunération distributeur	98 979	285 331	93 754	273 847	356 619
Rémunération gestionnaire	41 588	119 887	39 392	115 062	149 840
Rémunération dépositaire	39 592	114 133	37 502	109 539	142 648
Total des charges de gestion de placements	<u>180 159</u>	<u>519 351</u>	<u>170 648</u>	<u>498 447</u>	<u>649 107</u>

4.4. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Redevances CMF	16 636	47 954	15 758	46 025	59 936
Services bancaires & assimilés	19 190	46 791	6 178	6 196	9 094
TCL	-317	6 289	-1 634	8 317	9 346
IMPOT & TAXES	-	400	-	400	400
Jetons de présence	4 232	-3 662	12 880	37 800	50 680
Total des Autres charges d'exploitation	<u>39 741</u>	<u>97 773</u>	<u>33 182</u>	<u>98 738</u>	<u>129 456</u>

5. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

5.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société AMEN ALLIANCE SICAV est confiée à AMEN INVEST-intermédiaire en bourse ; celle-ci est chargée des choix de placement et de la gestion administrative et comptable

De la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% TTC de l'actif Net d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

5.2. Rémunération du dépositaire :

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres de la SICAV. En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une rémunération égale à 0.2% HT de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

Elle est supportée par la SICAV.

5.3. Rémunération du distributeur :

AMEN BANK assure la fonction de distributeur pour la société. Les demandes de souscription et de rachat doivent être introduites auprès des guichets du réseau d'agences d'AMEN BANK avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une commission de distribution annuelle de 0,595% TTC de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toutes retenues fiscales.

AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 50 382 483 DT et un résultat de la période de 671 874 DT.

I.- Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 20,25 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,25 % au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 40.163.899 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 79,72 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,28% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>					
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	32 842 995,292	32 221 707,803	34 708 618,263
a	Action et valeurs assimilées		105 683,340	102 279,429	1 425 162,218
b	Obligations et valeurs assimilées		32 737 311,952	32 119 428,374	33 283 456,045
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		17 524 027,005	7 428 862,993	7 952 514,801
a	Placements monétaires	4.2	7 320 903,839	-	-
b	Disponibilités	4.3	10 203 123,166	7 428 862,993	7 952 514,801
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	15 460,223	12 321,395	13 757,616
TOTAL ACTIF			50 382 482,520	39 662 892,191	42 674 890,680
<u>PASSIF</u>					
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	-	-	-
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	43 411,483	32 133,876	34 247,744
a	Opérateurs créditeurs		43 411,483	32 133,876	34 247,744
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	113 184,394	105 201,924	109 180,705
a	Autres créditeurs divers		113 184,394	105 201,924	109 180,705
TOTAL PASSIF			156 595,877	137 335,800	143 428,449
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	<u>Capital</u>	4.8	48 088 039,087	37 912 962,065	40 254 541,987
CP2	<u>Sommes distribuables</u>	4.9	2 137 847,556	1 612 594,326	2 276 920,244
a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		160,223	94,635	100,473
b	Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 137 687,333	1 612 499,691	2 276 819,771
ACTIF NET			50 225 886,643	39 525 556,391	42 531 462,231
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			50 382 482,520	39 662 892,191	42 674 890,680

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1						
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	527 156,663	1 575 769,099	525 378,765	1 713 339,456	2 233 993,483
PR 2						
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	265 777,222	584 684,534	90 897,048	383 989,726	509 743,104
Total des revenus des placements		792 933,885	2 160 453,633	616 275,813	2 097 329,182	2 743 736,587
CH 3						
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH 1						
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	-104 184,915	-293 090,299	-90 526,732	-295 021,790	-387 577,832
Revenu net des placements		688 748,970	1 867 363,334	525 749,081	1 802 307,392	2 356 158,755
CH 2						
<u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	-19 390,773	-58 977,014	-18 367,769	-56 896,542	-74 894,611
Résultat d'exploitation		669 358,197	1 808 386,320	507 381,312	1 745 410,850	2 281 264,144
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		34 167,389	329 301,013	-418 265,177	-132 911,159	-4 444,373
Sommes distribuables de la période		703 525,586	2 137 687,333	89 116,135	1 612 499,691	2 276 819,771
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-34 167,389	-329 301,013	418 265,177	132 911,159	4 444,373
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		2 246,250	690,532	-19 850,673	-19 572,195	-16 811,572
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		269,070	14 232,281	36 828,036	-41 954,261	-41 833,665
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		671 873,517	1 823 309,133	524 358,675	1 683 884,394	2 222 618,907

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	671 873,517	1 823 309,133	524 358,675	1 683 884,394	2 222 618,907
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	669 358,197	1 808 386,320	507 381,312	1 745 410,850	2 281 264,144
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	2 246,250	690,532	-19 850,673	-19 572,195	-16 811,572
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	269,070	14 232,281	36 828,036	-41 954,261	-41 833,665
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	0,000	-2 419 829,750	0,000	-2 474 362,717	-2 474 362,717
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	-1 195 060,929	8 290 945,029	-14 828 544,581	-5 872 987,096	-3 405 815,769
a- <u>Souscriptions</u>	27 312 869,349	66 938 120,164	8 879 349,530	64 514 961,730	81 499 436,585
<u>Capital</u>	26 277 878,605	63 859 652,890	8 607 120,236	61 543 793,064	77 708 928,050
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	9 405,308	17 916,457	-14 020,266	-47 827,834	-70 083,179
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	1 025 585,436	3 060 550,817	286 249,560	3 018 996,500	3 860 591,714
b- <u>Rachats</u>	-28 507 930,278	-58 647 175,135	-23 707 894,111	-70 387 948,826	-84 905 252,354
<u>Capital</u>	-27 507 019,320	-56 044 405,835	-23 043 965,074	-67 291 838,068	-81 115 073,364
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-9 488,815	-14 589,225	40 621,684	56 067,800	75 122,158
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	-991 422,143	-2 588 180,075	-704 550,721	-3 152 178,558	-3 865 301,148
Variation de l'actif net	-523 187,412	7 694 424,412	-14 304 185,906	-6 663 465,419	-3 657 559,579
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	50 749 074,055	42 531 462,231	53 829 742,297	46 189 021,810	46 189 021,810
b- <u>En fin de période</u>	50 225 886,643	50 225 886,643	39 525 556,391	39 525 556,391	42 531 462,231
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	511 903	417 989	543 411	453 310	453 310
b- <u>En fin de période</u>	499 140	499 140	393 704	393 704	417 989
Valeur liquidative	100,625	100,625	100,394	100,394	101,753
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	5,97%	5,67%	5,35%	5,20%	5,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2024

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2024 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	105 683,340
Obligations	2	4 052 082,813
Bons de trésor assimilable	3	28 685 229,139
Total		32 842 995,292

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Actions et valeurs assimilées

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	10	100 012,380	105 683,340	0,21%
	TOTAL		100 012,380	105 683,340	0,21%

(2)Obligations :

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TN0003400348	AMEN BANK 2009 A	18 000,000	36,000	80,482	0,00%
TN0003400355	AMEN BANK 2009 B	13 000,000	26,000	26,000	0,00%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	10 000,000	400 000,000	418 664,000	0,83%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000,000	400 000,000	414 420,000	0,83%
TN0003400322	AMEN BANK2008	25 000,000	51,830	51,830	0,00%
TN0003400322	AMEN BANK2008	40 000,000	85,300	85,300	0,00%
N0003400330	AMEN BANK2008 B	15 000,000	300 000,000	306 120,000	0,61%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3 000,000	180 000,000	189 895,200	0,38%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	3 000,000	240 000,000	258 360,000	0,51%
TNMA55MMDD4	ATL 2023 -1	2 000,000	160 000,000	168 078,400	0,33%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3 000,000	300 000,000	324 626,400	0,65%
	ATTIJARI BANK 2010	20 000,000	0,001	0,001	0,00%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 000,000	120 000,000	120 211,200	0,24%
	BATAM 2001	20 000,000	2 000 000,000	0,000	0,00%
	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000,000	200 000,000	204 840,000	0,41%
TN8J8QFA4123					
TN0001300623	BTE 2011/B	5 000,000	200 000,000	206 420,000	0,41%
	SERVICOM16	1 000,000	100 000,000	0,000	0,00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 000,000	120 000,000	125 568,000	0,25%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2 500,000	200 000,000	207 260,000	0,41%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16 000,000	400 000,000	403 904,000	0,80%
TN0003900263	UIB 2011/B	15 000,000	525 000,000	527 604,000	1,05%
TN0003900263	UIB 2011/B	5 000,000	175 000,000	175 868,000	0,35%
	Total		6 020 199,131	4 052 082,813	8,07%

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 30 Septembre 2024 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
	<u>BTA</u>		12 747 688,200	13 109 910,739	26,10%
TN0008000606	BTA13042028	1 000	915 000,000	939 817,520	1,87%
TN0008000655	BTA290327	3	2 775,000	2 855,719	0,01%
TN008000655	BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 167 237,500	24,23%
	<u>Emprunts Nationaux</u>		15 050 000	15 575 318	31%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	20 000,000	2 000 000,000	2 035 488,000	4,05%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000,000	2 000 000,000	2 013 888,000	4,01%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000,000	1 000 000,000	1 061 360,000	2,11%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20 000,000	2 000 000,000	2 076 864,000	4,14%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2 000,000	200 000,000	207 686,400	0,41%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000,000	2 000 000,000	2 044 272,000	4,07%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB T4 TF	6 250,000	625 000,000	665 835,000	1,33%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB T 4 TV	18 750,000	1 875 000,000	2 005 725,000	3,99%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000,000	500 000,000	501 580,000	1,00%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000,000	500 000,000	501 708,000	1,00%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000,000	500 000,000	524 140,000	1,04%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10 000,000	1 000 000,000	1 064 048,000	2,12%
TNRLFZ5FIX29	EN 2024 CATC 1T TFIXE	2 500,000	250 000,000	262 452,000	0,52%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC 2T TFIXE	3 000,000	300 000,000	309 093,600	0,62%
	EN 2024 CATC 3T TFIXE	3 000,000	300 000,000	301 178,400	0,60%
	TOTAL		27 797 688,200	28 685 229,139	57,11%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations	346 758,000	1 038 930,792	339 364,814	997 812,414	1 338 523,756
Dividendes	0,000	0,000	0,000	80 732,636	80 732,636
Revenus des BTA	180 398,663	536 838,307	186 013,951	634 794,406	814 737,091
TOTAL	527 156,663	1 575 769,099	525 378,765	1 713 339,456	2 233 993,483

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est 7 320 903,893 dt au 30-09-2024 et se détaille comme suit :

Certificats de dépôt	(a)	2 495 515,080
Pensions Livrées	(b)	4 825 388,759
Total		7 320 903,839

a- Certificats de Dépôt :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD101024 AB AP	30/09/2024	AB	2 500 000,000	10/10/2024	4 982,003	2 495 017,997	2 495 515,080	8,99%	4,97%
Total			2 500 000,000		4 982,003	2 495 017,997	2 495 515,080		4,97%

b- Pensions Livrées :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL071024 TSB AP	14/06/2024	TSB	BTA 6,3%; oct 2026	1 499 622,20	07/10/2024	1 499 622,20	1 534 902,41	9,22%	3,06%
PL071024 BTE AP	01/07/2024	BTE		3 200 317,02	07/10/2024	3 200 317,02	3 290 486,35	9,32%	6,55%
Total				4 699 939,21		4 699 939,21	4 825 388,76		9,61%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Certificats de dépôt	5 254,362	24 708,587	48 438,803	94 378,038	112 637,698
Revenus de Comptes Rémunérés	7 216,000	22 155,000	-4 146,462	13 734,167	22 658,167
Revenus des Pensions Livrées	253 306,860	537 820,947	46 604,707	275 877,521	374 447,239
TOTAL	265 777,222	584 684,534	90 897,048	383 989,726	509 743,104

4.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à 10 203 123,166 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	10 203 123,166	20,31%
TOTAL	10 203 123,166	20,31%

4.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Intérêt courus /compte rémunéré	15 460,223	12 321,395	11 524,687
Intérêts intercalaires à recevoir	0,000	0,000	2 232,929
Total	15 460,223	12 321,395	13 757,616

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 30-09-2024.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Gestionnaire	9 565,615	7 986,980	8 681,115
Dépositaire	33 845,868	24 146,896	25 566,629
Total	43 411,483	32 133,876	34 247,744

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Retenue à la Source	96 605,514	85 988,236	85 988,239
Jetons de Présence	14 251,022	14 419,022	19 203,022
TCL	-1 343,262	1 599,875	517,000
CMF	3 671,120	3 194,791	3 472,444
Total	113 184,394	105 201,924	109 180,705

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2023	40 254 541,987
Souscriptions	63 859 652,890
Rachats	-56 044 405,835
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,000
VDE/titres.Etat	0,000
VDE / titres OPCVM	5 670,960
+/- V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	14 232,281
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	0,000
+/- V report/titres OPCVM	-4 980,428
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	17 916,457
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	-14 589,225
Capital social au 30-09-2024	48 088 039,087

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2024 au 30-09-2024 s'élève à 7 694 424,412 Dinars.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	716
Nombre d'actionnaires entrants	20
Nombre d'actionnaires sortants	50
Nombre d'actionnaires au 30-09-2024	686

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30-09-2024 s'élèvent à 2 137 847,556 DT contre à 2 276 920,244 DT au 31-12-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Sommes distribuables des exercices antérieurs	160,223	94,635	100,473
Résultat d'exploitation	1 808 386,320	1 745 410,850	2 281 264,144
Régularisation du résultat d'exploitation	329 301,013	-132 911,159	-4 444,373
Total	2 137 847,556	1 612 594,326	2 276 920,244

4.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 30-09-2024

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :
A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	28 465,828	80 079,319	24 734,081	80 627,452	105 915,989
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	22 312,500	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	68 281,587	190 698,480	58 355,151	192 081,838	251 911,843
Total	104 184,915	293 090,299	90 526,732	295 021,790	387 577,832

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance du CMF	11 386,330	32 031,732	9 893,633	32 250,978	42 366,390
Sces bancaires et assimilés	2 828,812	9 294,125	4 114,636	4 137,843	7 048,569
TCL	391,631	3 003,157	-424,500	5 963,721	6 151,652
Jetons de présence	4 784,000	14 248,000	4 784,000	14 144,000	18 928,000
Commissions encourues	0,000	400,000	0,000	400,000	400,000
Total	19 390,773	58 977,014	18 367,769	56 896,542	74 894,611

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

I. Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **80.666.097 DT**, un actif net de **80.594.686 DT** et un bénéfice de la période de **1.340.672 DT**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR SICAV** » comprenant le bilan au 30 septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la Société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

II. Etendu de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

III. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

IV. Paragraphe post-conclusion

- Le portefeuille titres représente, au 30 septembre 2024, **37,34%** du total actif, se situant ainsi au-dessous du seuil de **50%** fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités représentent, au 30 septembre 2024, **20,39%** du total actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de **20%** fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note « **3.2 Evaluation des placements** » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des Finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Nous attirons votre attention sur la note « **AC 1. Portefeuille-titres** » des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant à la suite de la radiation de la société et de l'emprunt obligataire par le conseil d'administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en date du 25 avril 2024.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 octobre 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet d'Expertise & Conseil

Kais BOUHAJJA

BILAN
(Exprimé en dinar)

ACTIF	Notes	Au		
		30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>Portefeuille-titres</u>	AC 1	<u>30 124 492</u>	<u>26 751 278</u>	<u>27 433 581</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 000 506	-	-
Obligations et valeurs assimilées		29 123 986	26 751 278	27 433 581
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	AC 2	<u>50 534 570</u>	<u>44 460 819</u>	<u>45 455 966</u>
Placements monétaires		34 085 111	30 689 251	29 914 896
Disponibilités		16 449 459	13 771 569	15 541 070
<u>Créances d'exploitation</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>	AC 4	<u>7 034</u>	<u>36 753</u>	<u>36 182</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>80 666 097</u>	<u>71 248 851</u>	<u>72 925 729</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	47 796	40 406	43 676
Autres créditeurs divers	PA 2	23 615	24 816	28 812
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>71 411</u>	<u>65 221</u>	<u>72 488</u>
ACTIF NET				
<u>Capital</u>	CP 1	<u>76 443 497</u>	<u>67 938 948</u>	<u>68 464 917</u>
<u>Sommes distribuables</u>	CP 2	<u>4 151 189</u>	<u>3 244 681</u>	<u>4 388 324</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		299	259	261
Sommes distribuables de la période		4 150 891	3 244 422	4 388 063
<u>ACTIF NET</u>		<u>80 594 686</u>	<u>71 183 629</u>	<u>72 853 241</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>80 666 097</u>	<u>71 248 851</u>	<u>72 925 729</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>Période</u>				<u>Au</u> <u>31/12/2023</u>
		<u>Du</u> <u>01/07/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u>	
		<u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	PR 1	504 410	1 474 862	476 192	1 446 906	1 926 501
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		504 410	1 474 862	476 192	1 446 906	1 926 501
<u>Revenus des placements monétaires</u>	PR 2	998 994	2 692 949	712 095	1 766 558	2 558 640
Revenus des placements monétaires		998 994	2 692 949	712 095	1 766 558	2 558 640
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 503 404</u>	<u>4 167 811</u>	<u>1 188 287</u>	<u>3 213 464</u>	<u>4 485 142</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	CH 1	(132 278)	(376 309)	(117 201)	(325 151)	(452 499)
<u>Revenu net des placements</u>		<u>1 371 126</u>	<u>3 791 502</u>	<u>1 071 086</u>	<u>2 888 313</u>	<u>4 032 643</u>
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	CH 2	(30 941)	(112 414)	(26 509)	(72 888)	(100 234)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 340 185</u>	<u>3 679 088</u>	<u>1 044 578</u>	<u>2 815 425</u>	<u>3 932 409</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 4	221 287	471 803	350 727	428 997	455 654
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>1 561 472</u>	<u>4 150 891</u>	<u>1 395 305</u>	<u>3 244 422</u>	<u>4 388 063</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(221 287)	(471 803)	(350 727)	(428 997)	(455 654)
Variation des +/- values potentielles sur titres		487	487	-	(767)	(767)
+/- values réalisées sur cession des titres		-	318	4 754	6 630	14 863
Frais de négociation		-	-	-	-	-
<u>Résultat net de la période</u>		<u>1 340 672</u>	<u>3 679 894</u>	<u>1 049 332</u>	<u>2 821 289</u>	<u>3 946 506</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en dinar)

<u>Notes</u>	<u>Période</u>				<u>Au</u>
	<u>Du 01/07/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
	<u>Au 30/09/2024</u>	<u>Au 30/09/2024</u>	<u>Au 30/09/2023</u>	<u>Au 30/09/2023</u>	
<u>Variation de l'actif net résultat des opérations d'exploitation</u>	<u>1 340 672</u>	<u>3 679 894</u>	<u>1 049 332</u>	<u>2 821 289</u>	<u>3 946 506</u>
Résultat d'exploitation	1 340 185	3 679 088	1 044 578	2 815 425	3 932 409
Variation des +/- values potentielles sur titres	487	487	-	(767)	(767)
+/- values réalisées sur cession de titres	-	318	4 754	6 630	14 863
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<u>(2 855 883)</u>	-	<u>(2 110 190)</u>	<u>(2 110 190)</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>3 958 295</u>	<u>6 917 435</u>	<u>9 394 807</u>	<u>12 088 828</u>	<u>12 633 222</u>
<i>Souscriptions</i>	25 764 092	93 615 970	24 977 370	87 896 677	116 095 128
Capital	24 611 256	89 566 400	24 026 598	84 457 565	111 155 720
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	2 940	10 748	5 074	14 715	21 062
Régularisation des sommes distribuables	1 149 897	4 038 822	945 697	3 424 397	4 918 346
<i>Rachats</i>	(21 805 797)	(86 698 535)	(15 582 563)	(75 807 850)	(103 461 906)
Capital	(20 874 700)	(81 589 643)	(14 984 382)	(71 693 198)	(97 873 739)
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(2 502)	(9 731)	(3 245)	(12 270)	(18 496)
Régularisation des sommes distribuables	(928 595)	(5 099 161)	(594 936)	(4 102 382)	(5 569 671)
Variation de l'actif net	<u>5 298 967</u>	<u>7 741 445</u>	<u>10 444 139</u>	<u>12 799 926</u>	<u>14 469 538</u>
<u>Actif net</u>					
En début de période	75 295 719	72 853 241	60 739 491	58 383 703	58 383 703
En fin de période	80 594 686	80 594 686	71 183 629	71 183 629	72 853 241
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de période	709 585	668 197	574 873	538 537	538 537
En fin de période	746 057	746 057	663 144	663 144	668 197
Valeur liquidative	<u>108,028</u>	<u>108,028</u>	<u>107,343</u>	<u>107,343</u>	<u>109,030</u>
Dividendes par actions	<u>6,567</u>	<u>6,567</u>	<u>5,974</u>	<u>5,974</u>	<u>5,974</u>
Taux de rendement annualisé	<u>7,18%</u>	<u>6,82%</u>	<u>6,33%</u>	<u>6,00%</u>	<u>6,08%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2024

I- NOTES DE PRESENTATION

1. Présentation de la société

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 décembre 2005 et est entrée en exploitation le 10 mai 2006.

II- REFERENTIEL COMPTABLE

2. Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Principes et bases de mesures comptables appliqués :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société AMEN TRESOR SICAV figurant au bilan, arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 septembre 2024, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA "Juillet 2032" (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA "Juillet 2032" ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société AMEN TRESOR SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA "Juillet 2032".

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste "AC 1. Portefeuille-titres". A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique "Dettes sur opérations de pensions livrées" et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus, à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique "Intérêts des mises en pension".

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste "AC 2. Placements monétaires et disponibilités".

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus, à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique "PR 2. Revenus des placements monétaires" et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

III- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC 1. Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 30.124.492 DT contre 26.751.278 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

		<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	(A)	1 000 506	-	-
- Obligations	(B)	7 604 537	9 349 253	8 024 268
- Titres de créance émis par le Trésor	(C)	21 519 449	17 402 025	19 409 313
<u>Total</u>		<u>30 124 492</u>	<u>26 751 278</u>	<u>27 433 581</u>

(A) Les actions, valeurs assimilées et droits rattachés se détaillent comme suit :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Prix de revient</u>	<u>Valeur au 30/09/2024</u>	<u>% Actif net</u>
TN0003400249	AMEN PREMIERE	9 944	1 000 018	1 000 506	1,24%
<u>Total</u>			<u>1 000 018</u>	<u>1 000 506</u>	<u>1,24%</u>

(B) Les obligations et valeurs assimilées se détaillent comme suit :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Prix de revient</u>	<u>Valeur au 30/09/2024</u>	<u>% Actif net</u>
TN0003400348	AMEN BANK 2009 A	5 000	10	10	0,00%
TN0003400405	AMEN BANK 2010 SUB	200	1 322	1 330	0,00%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	14 000	560 000	586 130	0,73%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	10 000	800 000	828 840	1,03%
TN0003400322	AMEN BANK2008	5 000	11	11	0,00%
TN0003400322	AMEN BANK2008	3 995	9	9	0,00%
TN0003400330	AMEN BANK2008 B	15 000	300 000	306 120	0,38%
TN004700712	ATL 2017 SUB	7 000	140 000	148 484	0,18%
TN0004700803	ATL 2019 -1A	3 000	60 000	64 565	0,08%

TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	6 000	360 000	379 790	0,47%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	8 000	640 000	688 960	0,85%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	2 500	200 000	210 098	0,26%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3 000	300 000	324 626	0,40%
TN0000470712	ATLSUBB17	5 000	100 000	106 060	0,13%
TN04700712	ATLSUBB17A	10 000	200 000	212 120	0,26%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 600	156 000	156 275	0,19%
TN0001900844	BH 2009	10 000	76 687	79 135	0,10%
TN0001300680	BTE 2019-1B	7 000	420 000	447 978	0,56%
	SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	-	0,00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	5 000	300 000	313 920	0,39%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	7 000	280 000	290 058	0,36%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	400 000	430 252	0,53%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	3 000	240 000	248 712	0,31%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	1 600	128 000	132 646	0,16%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 FIXE	10 000	1 000 000	1 031 832	1,28%
TNIPEOBZOLR6	TLF 2024-2 FIXE	4 500	450 000	451 451	0,56%
TN0002102135	TLG 2020-1	8 000	160 000	165 126	0,20%
Total			7 372 039	7 604 537	9,44%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations "SERVICOM 2016" réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés "SERVITRADESA" et "SERVICOM INDUSTRIES SA", et ce, à concurrence respectivement de 6.667 actions et 3.333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 septembre 2024 à 100.000 DT en principal et 4.170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(C) Les titres de créance émis par le Trésor se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix de revient	Valeur au	% Actif net
				30/09/2024	
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	30 000	3 000 000	3 053 232	3,79%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	25 000	2 500 000	2 517 360	3,12%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000	1 061 360	1,32%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000	2 076 864	2,58%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	25 000	2 500 000	2 555 340	3,17%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	500 000	501 580	0,62%
TNVFSFLG1FH4	EN 2022 CATC 4EME T TV	22 500	2 250 000	2 409 984	2,99%
TNEFCT8MXYZ3	EN 2022 CATC 4EME TF	7 500	750 000	800 046	0,99%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	2 500	250 000	250 806	0,31%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	2 500	250 000	250 800	0,31%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	20 000	2 000 000	2 128 096	2,64%
TNRLFZ5FIX29	EN 2024 CATC 1T TFIXE	4 000	400 000	419 923	0,52%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	3 500	350 000	360 609	0,45%
TNPDPODY2398	EN 2024 CATC T3 TFIXE	12 000	1 200 000	1 204 714	1,49%
TN000800006	BTA13042028B	500	466 000	478 409	0,59%
TN08000606	BTA13042028C	500	464 500	476 909	0,59%
TN0008000655	BTA290327	1 003	946 431	973 418	1,21%
Total			20 826 931	21 519 449	26,70%

PR 1. Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 504.410 DT pour la période du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 476.192 DT pour la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/07/2023	Du 01/01/2023	31/12/2023
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 30/09/2023	
- Revenus des obligations	477 551	1 394 760	449 370	1 367 280	1 820 053
- Revenus des BTA	26 859	80 102	26 822	79 626	106 448
Total	504 410	1 474 862	476 192	1 446 906	1 926 501

AC 2. Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 50.534.570 DT contre 44.460.819 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

		<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Placements monétaires	(A)	34 085 111	30 689 251	29 914 896
- Disponibilités	(B)	16 449 459	13 771 569	15 541 070
Total		50 534 570	44 460 819	45 455 966

(A) Les placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation n	(*)	ISIN	Date de souscription n	Emetteur	Montant nominal	Échéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux brut	% Actif net
PL 04112024	(a)		13/09/2024	BT	507 537	04/11/2024	-	500 959	503 217	9,09%	0,62%
PL011124	(b)		23/07/2024	BT	6 155 502	01/11/2024	-	6 000 291	6 107 016	9,22%	7,58%
PL071024	(c)		05/08/2024	TSB	1 523 912	07/10/2024	-	1 499 688	1 521 571	9,23%	1,89%
CD1010202 4		TN8BQZZLXW S8	30/09/2024	AB	1 500 000	10/10/2024	298	1 497 011	1 497 309	8,99%	1,86%
CD101024		TNV43XFADBZ 0	30/09/2024	BTL	2 500 000	10/10/2024	503	2 494 963	2 495 465	9,09%	3,10%
CD101024		TN8BQZZLXW S8	30/09/2024	AB	3 500 000	10/10/2024	696	3 493 025	3 493 721	8,99%	4,33%
CD101024		TN8BQZZLXW S8	30/09/2024	AB	1 000 000	10/10/2024	199	998 007	998 206	8,99%	1,24%
CD101024		TN8BQZZLXW S8	30/09/2024	AB	1 000 000	10/10/2024	199	998 007	998 206	8,99%	1,24%
CD101024		TN8BQZZLXW S8	30/09/2024	AB	500 000	10/10/2024	99	499 004	499 103	8,99%	0,62%
CD101024		TNKJ39RHC19 9	30/09/2024	BIAT	8 000 000	10/10/2024	1 591	7 984 058	7 985 648	8,99%	9,91%
CD101024		TNOM6HNM5F W7	30/09/2024	BT	8 000 000	10/10/2024	1 591	7 984 058	7 985 648	8,99%	9,91%
Totaux					34 186 951		5 175	33 949 071	34 085 111		42,29%

(a) PL04112024 : Prise en pension BT, BTA 7,5% décembre 2028, du 13/09/24 Au 04/11/24

(b) PL011124 : Prise en pension BT, BTA 7,5% décembre 2028, du 23/07/24 Au 01/11/24

(c) PL071024 : Prise en pension TSB, BTA 8% Novembre 2030, du 05/08/24 Au 07/10/24

(B) Les disponibilités se détaillent comme suit :

Libellé	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif net
- Placements en compte courant à terme (a)	3 170 000	3 192 248	3,96%
- Avoirs en banque		13 257 211	16,45%
<u>Total</u>		16 449 459	20,41%

(a) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Date d'échéance	Valeur actuelle	Taux brut
PLACT071024	Amen Bank	09/07/2024	07/10/2024	152 477	8,97%
PLACT080125	Amen Bank	30/09/2024	08/01/2025	350 087	8,99%
PLACT081024	Amen Bank	10/07/2024	08/10/2024	355 711	8,97%
PLACT091220	Amen Bank	10/09/2024	09/12/2024	180 745	8,99%
PLACT091224	Amen Bank	10/09/2024	09/12/2024	120 497	8,99%
PLACT091224	Amen Bank	10/09/2024	09/12/2024	301 241	8,99%
PLACT091224	Amen Bank	10/09/2024	09/12/2024	180 745	8,99%
PLACT111224	Amen Bank	12/09/2024	11/12/2024	140 524	8,99%
PLACT111224	Amen Bank	12/09/2024	11/12/2024	155 580	8,99%
PLACT111224	Amen Bank	12/09/2024	11/12/2024	245 917	8,99%
PLACT181224	Amen Bank	09/09/2024	18/12/2024	301 648	8,99%
PLACT181224	Amen Bank	09/09/2024	18/12/2024	301 648	8,99%
PLACT221024	Amen Bank	24/07/2024	22/10/2024	405 426	8,99%
<u>Total</u>				3 192 248	

PR 2. Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 998.994 DT pour la période du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 712.095 DT pour la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/07/2023	Du 01/01/2023	31/12/2023
- Revenus des placements en compte courant à terme	58 469	277 123	177 615	536 903	734 837
- Revenus des certificats de dépôt	40 489	292 496	436 689	1 005 411	1 488 629
- Revenus des pensions livrées	900 035	2 107 886	88 202	197 567	299 665
- Revenus du compte rémunéré	-	15 444	9 589	26 677	35 509
<u>Total</u>	<u>998 994</u>	<u>2 692 949</u>	<u>712 095</u>	<u>1 766 558</u>	<u>2 558 640</u>

AC 4. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 7.034 DT contre 36.753 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Intérêts courus sur comptes rémunérés	6 853	27 599	27 028
- Intérêts Intercalaires	30	30	30
- Autres	152	9 124	9 124
<u>Total</u>	<u>7 034</u>	<u>36 753</u>	<u>36 182</u>

PA 1. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 47.796 DT contre 40.406 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Gestionnaire	47 796	40 406	43 676
<u>Total</u>	<u>47 796</u>	<u>40 406</u>	<u>43 676</u>

PA 2. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 23.615 DT contre 24.816 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Retenue à la source	1 029	-	-
- CMF	8 010	7 264	7 731
- Jetons de présence à payer	14 887	15 055	19 839
- TCL à payer	(856)	1 303	48
- Autres	544	1 193	1 194
<u>Total</u>	<u>23 615</u>	<u>24 816</u>	<u>28 812</u>

CH 1. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Les charges de gestion des placements totalisent 132.278 DT pour la période du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 117.201 DT pour la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	<u>Du 01/07/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
	<u>Au 30/09/2024</u>	<u>Au 30/09/2024</u>	<u>Au 30/09/2023</u>	<u>Au 30/09/2023</u>	
- Rémunération du gestionnaire	132 278	376 309	117 201	325 151	452 499
<u>Total</u>	<u>132 278</u>	<u>376 309</u>	<u>117 201</u>	<u>325 151</u>	<u>452 499</u>

CH 2. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges totalisent 30.941 DT pour la période du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 26.509 DT pour la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent ainsi :

	Période				Au
	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/07/2023	Du 01/01/2023	31/12/2023
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 30/09/2023	
- Redevance du CMF	18 845	53 612	16 743	46 450	64 643
- Services bancaires et assimilés	5 380	39 898	4 258	4 269	7 390
- TCL	1 932	7 257	724	7 603	8 851
- Jetons de présence	4 784	11 248	4 784	14 166	18 950
- Impôts & taxes	-	400	-	400	400
Total	30 941	112 414	26 509	72 888	100 234

CP 1. Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période, se détaillent comme suit :

- Capital au 31/12/2023	68 464 917
- Souscriptions	89 566 400
- Rachats	(81 589 643)
- Frais de négociation de titres	-
- VDE / emp. société	-
- VDE / titres Etat	-
- VDE / titres OPCVM	487
- +/- V réalisée emp. Société	(100 000)
- +/- V réalisée titres Etat	-
- +/- V réalisée titres OPCVM	318
- +/- V report titres Etat	-
- +/- V report titres OPCVM	-
- +/- V report oblig. société	100 000
- Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	10 748
- Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	(9 731)
- Variation de la part du capital	7 978 579
- Capital au 30/09/2024	76 443 497

La variation du capital de la période allant du 01/01/2024 au 30/09/2024 s'élève à 7.978.579 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2024 au 30/09/2024 s'élève à 7.741.445 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 30/09/2024 est de 746.057 contre 668.197 au 31/12/2023.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

- Nombre d'actionnaires au 31/12/2023	1 574
- Nombre d'actionnaires entrants	411
- Nombre d'actionnaires sortants	(368)
- Nombre d'actionnaires au 30/09/2024	1 617

CP 2. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à 4.151.189 DT contre 3.244.681 DT au 30 septembre 2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	299	259	261
- Résultat d'exploitation	3 679 088	2 815 425	3 932 409
- Régularisation du résultat d'exploitation	471 803	428 997	455 654
<u>Total</u>	<u>4 151 189</u>	<u>3 244 681</u>	<u>4 388 324</u>

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **37.980.940,409DT** et un résultat de la période de **530 788,237 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 31,80% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 11,80% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 25.898.297,656 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 68,19% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 11,81% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>18 039 769,456</u>	<u>15 623 129,314</u>	<u>17 819 686,319</u>
a	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	166 922,711	156 735,291	659 277,811
b	Obligations et valeurs assimilées	17 872 846,745	15 466 394,023	17 160 408,508
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>19 935 363,920</u>	<u>5 432 607,046</u>	<u>6 254 047,050</u>
a	Placements monétaires	4.2 10 557 655,770	1 008 402,637	1 202 194,186
b	Disponibilités	4.3 9 377 708,150	4 424 204,409	5 051 852,864
AC4	<u>Autres actifs</u>	<u>5 807,033</u>	<u>350,692</u>	<u>798,591</u>
TOTAL ACTIF		37 980 940,409	21 056 087,052	24 074 531,960
<u>PASSIF</u>				
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5 -	-	-
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6 <u>67 532,598</u>	<u>41 665,909</u>	<u>42 550,326</u>
a	Opérateurs créditeurs	67 532,598	41 665,909	42 550,326
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7 <u>82 724,705</u>	<u>73 827,121</u>	<u>78 126,806</u>
a	Autres créditeurs divers	82 724,705	73 827,121	78 126,806
TOTAL PASSIF		150 257,303	115 493,030	120 677,132
<u>ACTIF NET</u>				
CP1	<u>Capital</u>	4.8 <u>36 066 553,273</u>	<u>20 082 697,562</u>	<u>22 639 243,947</u>
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	4.9 <u>1 764 129,833</u>	<u>857 896,460</u>	<u>1 314 610,881</u>
a	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-	0,000	0,000
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	1 764 129,833	857 896,460	1 314 610,881
ACTIF NET		37 830 683,106	20 940 594,022	23 953 854,828
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		37 980 940,409	21 056 087,052	24 074 531,960

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
PR 1						
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	306 659,499	902 297,541	273 057,166	811 312,200	1 089 701,589
PR 2						
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	318 076,423	674 508,770	81 062,635	246 670,322	336 577,489
Total des revenus des placements		624 735,922	1 576 806,311	354 119,801	1 057 982,522	1 426 279,078
CH 3						
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	-	-	-	-	-
CH 1						
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	- 78 011,535	- 189 294,992	- 45 442,481	- 137 057,807	- 183 499,192
Revenu net des placements		546 724,387	1 387 511,319	308 677,320	920 924,715	1 242 779,886
CH 2						
<u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	- 19 318,550	- 49 422,623	- 13 256,736	- 35 028,601	- 45 803,254
Résultat d'exploitation		527 405,837	1 338 088,696	295 420,584	885 896,114	1 196 976,632
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		325 199,128	426 041,137	- 128 615,738	- 27 999,654	117 634,249
Sommes capitalisables de la période		852 604,965	1 764 129,833	166 804,846	857 896,460	1 314 610,881
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 325 199,128	- 426 041,137	128 615,738	27 999,654	- 117 634,249
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		2 610,350	7 175,843	1 494,467	5 716,360	8 227,940
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		762,050	21 509,515	9 272,862	10 142,921	10 593,846
<u>Frais de négociation de titres</u>		-	-	-	-	-
Résultat net de la période		530 778,237	1 366 774,054	306 187,913	901 755,395	1 215 798,418

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
AN 1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a-	530 778,237	1 366 774,054	306 187,913	901 755,395	1 215 798,418
	<u>Résultat d'exploitation</u>				
	527 405,837	1 338 088,696	295 420,584	885 896,114	1 196 976,632
b-	<u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>				
	2 610,350	7 175,843	1 494,467	5 716,360	8 227,940
c-	<u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>				
	762,050	21 509,515	9 272,862	10 142,921	10 593,846
d-	<u>Frais de négociation de titres</u>				
	-	-	-	-	-
AN 2	<u>Distributions de dividendes</u>				
	-	-	-	-	-
AN 3	<u>Transactions sur le capital</u>				
a-	7 679 366,427	12 510 054,224	- 4 689 946,555	- 1 175 329,598	1 523 888,185
	<u>Souscriptions</u>				
	29 875 349,463	63 243 868,327	5 042 804,973	26 168 187,670	37 266 677,495
	<u>Capital</u>				
	27 055 785,753	57 978 413,825	4 644 340,950	24 459 759,035	34 499 307,590
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>				
	- 1 765 288,157	51 606,493	225 275,277	1 174 093,338	1 662 944,542
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>				
	4 584 851,867	5 213 848,009	173 188,746	534 335,297	1 104 425,363
b-	<u>Rachats</u>				
	- 22 195 983,036	- 50 733 814,103	- 9 732 751,528	- 27 343 517,268	- 35 742 789,310
	<u>Capital</u>				
	- 20 112 673,106	- 46 568 379,373	- 8 997 300,810	- 25 554 985,160	- 33 159 565,865
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>				
	1 513 787,316	- 40 183,351	- 433 646,234	- 1 226 197,157	- 1 596 432,331
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>				
	- 3 597 097,246	- 4 125 251,379	- 301 804,484	- 562 334,951	- 986 791,114
	Variation de l'actif net				
	8 210 044,664	13 876 728,278	- 4 383 758,642	- 273 574,203	2 739 686,603
AN 4	<u>Actif net</u>				
a-	<u>En début de période</u>				
	29 620 638,442	23 953 954,828	25 324 452,664	21 214 268,225	21 214 268,225
b-	<u>En fin de période</u>				
	37 830 683,106	37 830 683,106	20 940 694,022	20 940 694,022	23 953 954,828
AN 5	<u>Nombre d'actions</u>				
a-	<u>En début de période</u>				
	532 755	444 960	84 494	417 345	417 345
b-	<u>En fin de période</u>				
	669 217	669 217	394 770	394 770	444 960
	Valeur liquidative				
	56,530	56,530	53,045	53,045	53,834
AN 6	<u>Taux de rendement annualisé</u>				
	6,66%	6,69%	5,88%	5,82%	5,91%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2024

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	166 922,711
Obligations des sociétés (2)	2 921 196,185
BTA et obligations de l'Etat (3)	14 951 650,560
Total	18 039 769,456

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Code ISIN	Désignation	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TN0003900164	FCP SMART EQUILIBRE	150 018,931	166 922,711	0,44%
TOTAL	TOTAL	150 018,931	166 922,711	0,44%

(2) Obligations des sociétés:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	26,25	26,252	0,00%
TN0003400355	AB 2009 CB	28,71	28,706	0,00%
TN0003400405	AB 2010	13 308,67	13 388,667	0,04%
TN000340405	AMEN BANK 2010 SUB1	532 480,00	535 680,000	1,42%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	60 000,00	63 298,400	0,17%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	240 000,00	258 360,000	0,68%
TNMA55MMDD4	ATL 2023 -1	160 000,00	168 078,400	0,44%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	200 000,00	216 417,600	0,57%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	200 000,00	207 260,000	0,55%
TN0004700712	ATL SUB2017	200 000,00	212 120,000	0,56%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	72 000,00	72 126,720	0,19%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	50 000,00	56 571,482	0,15%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	150 000,00	156 960,000	0,41%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,00	204 840,000	0,54%
TNIPEOBZOLR6	TLF 2024-2 FIXE	810 000,00	812 611,440	2,15%
	TOTAL	2 887 843,62	2 977 767,667	7,87%
			-56 571,482	
			2 921 196,185	7,72%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Septembre 2024 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TN000800006	BTA13042028B	1 861 200,000	1 910 835,040	5,05%
TN08000606	BTA13042028C	929 000,000	953 817,520	2,52%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	530 680,000	1,40%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	623 059,200	1,65%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	207 686,400	0,55%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	500 000,000	501 580,000	1,33%
TNIZ09015G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	500 000,000	501 708,000	1,33%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 044 272,000	5,40%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	750 000,000	799 002,000	2,11%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	2 250 000,000	2 406 870,000	6,36%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	500 000,000	524 140,000	1,39%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	250 000,000	250 806,000	0,66%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	250 000,000	250 800,000	0,66%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	500 000,000	515 156,000	1,36%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	2 000 000,000	2 128 096,000	5,63%
	EN 2024 CATC T3 TFIXE	100 000,000	803 142,400	2,12%
	TOTAL	13 690 200,000	14 951 650,560	39,52%

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à 10 557 655,770 DT et se détaille comme suit :

Pension livrée (a)	3 071 110,530
Certificats de dépôts (b)	7 486 545,240
Total	10 557 655,770

(a) Pension livrée :

<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Support PL</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
PL071024 TSB SA	01/07/2024	TSB	BTA 8%; 11/2030	2 699 127,570	07/10/2024	2 699 127,570	2 762 627,435	9,22%	7,30%
PL071024 BTE SA	14/06/2024	BTE	BTA 6,3%; 10/2026	300 029,721	07/10/2024	300 029,721	308 483,095	9,32%	0,82%
Total				2 999 157,291	-	2 999 157,291	3 071 110,530		8,12%

(b) Certificats de dépôts :

<u>Désignation</u>	<u>ISIN</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>Intérêts précomptés</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
CD10102024 SA AB	TN8BQZZLXWS8	AB	3 000 000,000	10/10/2024	5 978,404	2 994 618,096	7,885%	7,92%
CD101024 AB SA	TN8BQZZLXWS8	AB	1 000 000,000	10/10/2024	1 992,801	998 206,033	2,628%	2,64%
CD101024 BTL SA	TNL8HXGPOQG7	BTL	3 500 000,000	10/10/2024	6 974,805	3 493 721,111	9,199%	9,24%
Total			7 500 000,000		14 946,010	7 486 545,240		19,79%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à **9 377 708,150** DT et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>En % de l'actif net</u>
Avoirs en banque	9 377 708,150	24,79%
TOTAL	9 377 708,150	24,79%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-09-2024, **5 807,033** DT contre **798,591**DT au 31/12/2023. Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Au 30/09/2024</u>	<u>Au 30/09/2023</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Intérêt courus /compte rémunéré	5 807,033	350,692	798,591
Total	5 807,033	350,692	798,591

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2024.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 31/12/2023
Gestionnaire	18 997,424	11 483,962	11 815,326
Dépositaire	48 535,174	30 181,947	30 735,000
Total	67 532,598	41 665,909	42 550,326

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Au 31/12/2023
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	60 804,967	53 119,468	57 253,469
Jetons de Présence	18 063,040	18 063,040	18 063,040
CMF	2 935,870	1 723,785	1 889,469
Total	82 724,705	73 827,121	78 126,806

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2024 au 30/09/2024 s'élève à 13 876 728,278 dinars.

La variation du du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2023	22 639 243,947
Souscriptions	57 978 413,825
Rachats	- 46 568 379,373
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	- 50 000,000
VDE/titres.Etat	-
VDE / titres OPCVM	16 903,783
+/- V réalisée emp.société	238,666
+/- V réal/titres Etat	18 500,000
+/- V réal/ titres OPCVM	2 770,849
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 500,000
+/- V report/titres OPCVM	- 9 227,940
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	51 606,493
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	- 40 183,351
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	662 555,493
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	1 314 610,881
Capital au 30-09-2024	36 066 553,273

Le nombre de titres de Sicav Amen au 30-09-2024 est de 669 217 contre 444 960 au 31-12-2023.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	242
Nombre d'actionnaires entrants	21
Nombre d'actionnaires sortants	-10
Nombre d'actionnaires au 30-09-2024	253

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	Au 31/12/2023
Résultat d'exploitation	1 338 088,696	885 896,114	1 196 976,632
Régularisation du résultat d'exploitation	426 041,137	-27 999,654	117 634,249
Total	1 764 129,833	857 896,460	1 314 610,881

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations	266 129,019	774 865,499	224 976,302	648 028,942	879 855,064
Revenus des BTA	40 530,480	127 432,042	48 080,864	163 283,258	209 846,525
TOTAL	306 659,499	902 297,541	273 057,166	811 312,200	1 089 701,589

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des Certificats de dépôt	8 507,067	13 840,483	36 153,721	63 610,373	74 334,885
Revenus des Pensions Livrées	303 313,356	641 036,287	38 652,914	164 492,699	237 419,354
Revenus de Comptes Rémunérés	6 256,000	19 632,000	6 256,000	18 567,250	24 823,250
TOTAL	318 076,423	674 508,770	81 062,635	246 670,322	336 577,489

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2024.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.

A partir du 05 Août 2024, la commission de gestion est passée à 0,30% HT de l'actif net.

- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	24 405,342	50 135,628	10 506,934	31 690,968	42 428,859
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	0,000	29 750,000	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	53 606,193	109 409,364	27 498,047	83 054,339	111 320,333
Total	78 011,535	189 294,992	45 442,481	137 057,807	183 499,192

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance du CMF	8 061,083	20 926,226	5 253,466	15 844,908	21 213,857
Sces bancaires et assimilés	6 473,467	12 675,920	3 745,203	3 762,807	4 320,215
TCL	552,000	3 216,477	26,067	2 908,886	3 525,182
Jetons de présence	4 232,000	12 604,000	4 232,000	12 512,000	16 744,000
Total	19 318,550	49 422,623	13 256,736	35 028,601	45 803,254